

Émile Godin à Jean-Baptiste André Godin, 3 décembre 1863

Auteur·e : Godin, Émile (1840-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godin, Jean-Baptiste \(1795-1869\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est auteur(e) de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation3 p. (485r, 486r, 487v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Émile (1840-1888), Émile Godin à Jean-Baptiste André Godin, 3 décembre 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 09/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34287>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Date de rédaction [3 décembre 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieu de destination Paris

Description

Résumé Émile Godin donne à son père des informations sur les nouveaux événements survenus à Guise. Madame Vigerie a appris la veille au soir qu'une nouvelle chanson avait été affichée dans la nuit précédente. Fayon a montré à madame Vigerie un exemplaire qui avait été collé sur sa boutique. Madame Vigerie, qui n'a pu en prendre copie, dit qu'il n'est pas question de Godin, mais de toute la famille Moret. Madame Ville a dit à Fayon que 20 personnes chantaient la chanson chez Pierre. Émile Godin estime que la chanson doit avoir 7 couplets. A. Villot a reçu un placard par la poste, qu'il n'a pas voulu confier à Émile par peur d'envenimer les choses. Émile explique qu'il n'a pas voulu laisser emporter par madame Lemaire une glace se trouvant dans l'appartement de sa mère. Il l'informe qu'un vent très fort a causé des dégâts dans l'usine. Il regrette que la population guisarde mette tant d'acharnement à diffuser des insultes. Il ajoute des informations relatives à Laloux, Charles, Esther Lemaire, son grand-père. Dans le post-scriptum, il annonce à son père que madame Vigerie vient de lui donner un exemplaire de la chanson chantée la veille chez Pierre et qu'on dit que c'est madame Carlier qui a reçu la chanson par la poste et l'a diffusée.

Mots-clés

[Conflit](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Météorologie](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Carlier \[madame\]](#)
- [Charles](#)
- [Fayon \[monsieur\]](#)
- [Godin, Jean-Baptiste \(1795-1869\)](#)
- [Laloux \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Moret \[famille\]](#)
- [Vigerie \[madame\]](#)
- [Ville \[madame\]](#)
- [Villot, A. \[monsieur\]](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)

- [Hôtel de Pierre, Guise \(Aisne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familière
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caüs Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familière, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familière. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familière ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

Nom Godin, Jean-Baptiste (1795-1869)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité Industrie (petite)

Biographie Serrurier et poëlier français né en 1795 à Boué (Aisne) et décédé en 1869 à Esquéhéries (Aisne). Il épouse Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries, en mars 1816. Le couple acquiert une maison en juillet de la même année à Esquéhéries. Jean-Baptiste et Florentine Godin ont trois enfants : Jean-Baptiste André (1817-1888), [Pommerose \(1822-1886\)](#) épouse Lefèvre, et [Alexandre Barthélémy \(1827-1901\)](#).

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caïus \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Janv ce 3. 1863.

455

Par Sieur

Il y a 8 heures apres le départ du courrier M^{me} Vigore m'a appris qu'une nouvelle chanson avait été affichée dans la nuit précédente.

Fayon le matin aux la pointe du jour en courant sa boutique a vu un papier collé avec des poisons ou cacalets auz p. après sa maison il l'a enterré. A 7 h. il est rentré le matin à M^{me} V mais n'a voulu pas lui laisser et m'a lais. à gros domm. le temps d'en prendre copie. M^{me} V m'a dit qu'il n'est nullement question de nous mais que elle passe en revue toute la famille Moret & aujourd'hui et à h comme je le prisais de tâcher d'en avoir au moins une copie pour nous faire il m'a tis. ta mal réponse. (ce qui sera serré: jusqu'à ce qu'il agit plus.) ensuite il m'a dit que M^{me} Ville étant chez Sarré & avait entendu chanter par fils de 20 personnes je l'ai prié de demander les noms des personnes présente auquel il m'a encore fait la même réponse en d'autres termes. Il y a fait beaucoup de monde qui en a fait copie. Je ne sais sur quel air elle est. Il doit y avoir environ 7 couplets.

Il m'a dit que à Villot avait vu le papier par la poste je l'ai prié de lui demander afin de nous l'arranger faut-il le lui demander ou il m'a répondre est-ce que vous trouvez

que tout le monde est disposé à se défaire de
ce qu'il a aimé mais je ne suis employé de la
maison Godin et je serai quelqu'en chose pour
la poste je ne le donnerai pas parceque j'avais
peur d'envenimer les choses) ou a qui vendrait enco-
mme a qui il m'a dit et sa pensée cela ne
m'assureraient à rien de faire. Discours les
différents. Je ne le demanderai pas pour le motif en-
que je serai obligé de me occuper de ma bûche de tout
responsabilité en rien disant rien je suis tranquille voilà
le raccommodement d'un homme mal disposé je suis sorte de
chez en lui disant que je ne lui demanderai plus rien.

Mme Lemoine a fait demander une glace que je
trouvé dans l'appartement de ma mère mais je ne
suis pas venu lui donner quand vous avez de retour vous
en foy a votre guise. Si je m'apportait une bûche
signée de ma mère et de M^e le juge de paix
alors je la laisserait envers; si non, non.

Je n'ai encore reçu de l'Etat de vous au courrier de
ce soir que je rien de déchetter.

Il a fait un tel vent aujourd'hui que une croix de la
fontaine est tombé au bon travaille ^{monument} et elle tomber dans une autre
le hangar au cette a été décoverte en partie à environ et
les flammes ont volé jusqu'au le toit de la fontaine et
l'on ne travaille pas. Il vent venant du SO et souffre
tellelement fort sur tous les plans de toit de dans cette
direction que toute l'eau qui tombait était chassé à
l'intérieur du Magasin. ou il pluvrait fort instant
plus fort que dehors.

Rien de nouveau autre que cela c'est bien ainsi car
il est bien malheureux de voir que ce qui se passent dans
la population française met a de progrès ces insultes.

134 Je vous vois attendre jusqu'au départ de l'armée. Si
je devais mourir a vous faire je pourrais l'ajouter.

Saloue m'a demandé après vous je lui ai dit
que vous n'étiez pas venu. Demain ce sera demain.

Charles m'a dit que vous étiez pour qu'en baillie
dans vous cherchez.

Thamien a dû aller à St Quentin hier. Mais on dit
qu'il n'est plus rentré à leur dû.

Grand papa est très bien il se promène dans la table
mais le malaise pourtant influe un peu sur sa santé.

Il fait environs 10 degrés ce soir qui ne fait encore
que de 5 degrés pour la nuit mais comme on ne y fait
rien malheur. On y pensera. On a rencontré tout le monde
jusqu'à aujourd'hui pour le moins afin que il fût moins de peine
sur la ville qui sont restés en place.

Tous nous font des compliment et j'assure embrassé
de tout cœur.

otre fils de cœur.

6^e Godin

Il y a peu d'instants de l'église de Thionville que l'on
a chanté une chanson de l'empereur du monde et un
des copistes l'a dit que c'est M. Cartier qui l'a écrit par la
suite. Il a pris la copie et fait deux copies.

Il a écrit que l'empereur de l'empereur de l'empereur.

Il a écrit que l'empereur de l'empereur de l'empereur.